

Les sociétés en agriculture

Comment choisir Comment gérer



Sommaire

PΑ	RTIE 1	– LES SOCIÉTÉS FONCIÈRES	1
1	Le g	roupement agricole foncier (GAF)	3
2	Le g	roupement foncier agricole (GFA)	5
	2.1	Le but de la loi	5
		Transmettre un patrimoine foncier	5
		Réunir des petites exploitations	6
		Attirer les capitaux extérieurs	6
	2.2	Description	7
		Définition	7
		Les associés	7
		Personnes physiques	7
		Personnes morales	8
		Les SAFER	8
		Les autres personnes morales	8
		Les apports en numéraire	9
		Les apports d'immeubles ou de droits immobiliers	
		à destination agricole	9
		Première observation : des apports de biens en pleine propriété	9
		Deuxième observation : la nature immobilière des biens apportés	10
		Troisième observation : la destination agricole des biens apportés	11
		Quatrième observation : la superficie des biens apportés	12
		Reprise des apports	12
		L'objet du GFA	13
		La durée	14
		Les parts représentatives du capital	14
		Forme	14
		Répartition du capital	14
		Le droit de vote	15
		Cession de parts	15
		Parts détenues par des personnes morales	16
		Décès d'un associé	16
		Retrait d'un associé	17
		Nantissement des parts	17
		Caution hypothécaire par la société	18

		Administration – Gérance	18
		L'assemblée	18
		Gérance	21
		Participation aux bénéfices et aux pertes	24
		Droit aux résultats	24
		Responsabilité financière	24
		Fin du GFA	24
		Formalités de constitution	26
		GFA et contrôle des structures	26
		Régime social des GFA	27
		Membre d'un GFA et cotisant à la MSA	28
		La fiscalité du GFA	29
		Impôt sur le revenu	29
		GFA donnant à bail	29
		GFA exploitant	30
		Cession à titre onéreux des parts	30
		Augmentation de capital	30
		Apport de biens acquis par un fermier	30
		Transmission à titre gratuit des parts de GFA	31
		Le principe : exonération partielle des droits de mutation	
		gratuite	31
		Les conditions à remplir	32
		Les limites à cette exonération partielle de droits	33
		Parts de GFA reçues par succession	38
		Impôt sur la fortune immobilière (IFI)	38
		GFA exploitant	38
		GFA donnant à bail	39
		Groupement agricole foncier et GFA	39
		GAF existant au moment de la création du GFA	39
		GAF se transformant en GFA	39
		GAF non transformé en GFA	40
3	م م ا	roupement forestier	41
	3.1	Description	41
	3.2	Groupements volontaires	41
	٦.٢	Les apports	41
		Les parts sociales.	42
		L'administration et la gérance	42
		Les gérants	42
		Le fonctionnement et le pouvoir des assemblées	42
		Forme	43 44
			44
		Spécificité	44

	3.3	Groupements imposés dans une indivision	44
		Principe	45
		Position des minoritaires	45 47
	3.4	Résultat	47
	3.4	Groupement forestier d'investissement	47
		Définition	47
	2.5	Conditions	
	3.5	Fiscalité du groupement forestier	48
		Impôt sur le revenu	48
		Les apports	48
		La cession à titre onéreux des parts	48 48
		La mutation à titre gratuit de parts sociales	48 50
4	_	roupement foncier rural (GFR)	51
	4.1	Origine	51
	4.2	Contenu des principales dispositions	51
		La constitution	52
		Les associés	52
		Les apports	52
		Le fonctionnement sociétaire	53
		La dimension fiscale	53
		Impôt sur la fortune immobilière	53
		Les taxes foncières	53
		Les droits de mutation gratuite des parts sociales	53
5	Les s	sociétés civiles immobilières (SCI)	55
	5.1	Actualité légale	55
	5.2	Actualité jurisprudentielle	55
	5.3	Propriétés des parts	55
	5.4	Gérance	56
	5.5	Fonctionnement de la société	56
		Contribution aux pertes	56
		Modifications statutaires	57
		Abus de majorité	57
	5.6	Dissolution	57
			_
PAI	RTIE 2	– LES SOCIÉTÉS CIVILES POUR EXPLOITER	59
6	La so	ociété civile d'exploitation agricole (SCEA)	61
	6.1	Description et caractéristiques	61
		Ce qui caractérise la capacité juridique d'une société	61
		L'objet social	61

	e principe de la spécialité	62 62
Li Li	Les raisons du dépassement de l'objet social	62 63 63 63 63 63 67 69
Q Le	Associés personnes physiques Associés personnes morales Le capital social Le capital minimum La constitution d'un capital variable Cas particulier de l'apporteur en industrie La responsabilité financière en SCEA Poursuite préalable de la société Poursuite des associés. L'assujettissement d'une SCEA au régime MSA L'affiliation des membres de la société	69 70 71 71 72 73 73 74 75 75
Le	Apport des biens à la société. Biens fonciers en propriété mis à la disposition de la société. Biens fonciers en propriété loués à la société. Les biens fonciers exploités par bail. Apport du droit au bail. Mise à disposition du bail à la société.	84 84 87 88 88 88
Le	ne fiscal de la constitution d'une SCEA	94 94 94 94

Fonctionnement
Une société agricole : la réglementation du contrôle des structures
Constitution de la SCEA
Constitution d'une société dans laquelle aucun associé n'est exploitant
Constitution d'une société dans laquelle certains associés ne possèdent pas la capacité professionnelle
Constitution d'une société avec des associés exploitants Constitution d'une société qui résulte de la transformation
d'une exploitation individuelle
Constitution d'une société par apport d'exploitations individuelles détenues par deux époux ou deux personnes liées par un PACS qui en deviennent les seuls associés
exploitants
En cours de fonctionnement de la SCEA
Déclaration préalable
L'administration de la société
La gérance
Nomination des gérants
Les pouvoirs du gérant
La rémunération du gérant
Révocation du gérant
Un préalable aux décisions collectives : les conventions réglementées .
Les conventions visées
Les dirigeants concernés
Le déroulement de la procédure
Les décisions collectives
Le droit de vote
Formalisme des décisions collectives
Le nantissement des parts sociales
Les règles générales
Les règles spécifiques aux sociétés civiles
La gestion des comptes associés
Connaître leur fonctionnement
Les gérer
Les maîtriser
Rédiger une convention de compte courant comportant une clause de préavis de prélèvement
Procéder au blocage de tout ou partie du compte associé Maîtriser leur accroissement
Une obligation déclarative : le registre des bénéficiaires effectifs

	Quelles mentions porter sur ce registre?	108
	Quelles sont les formalités de dépôt à effectuer ?	109
	Quelles sont les sanctions encourues ?	109
	Les résultats	109
	Droit de chaque associé à participer aux résultats	109
	Constitution d'une société entre des nus-propriétaires	
	et des usufruitiers	109
	Versement d'un intérêt au capital	109
	Répartition des résultats	110
	Imposition des résultats	110
	Rémunération des biens mis à disposition	110
	Déductibilité des intérêts versés aux comptes associés	110
	Régime de taxation des plus-values professionnelles	111
	Rémunération versée aux associés	111
	À partir de 2019 : une adaptation de la fiscalité agricole	111
6.3	Mouvements d'associés et transmission de parts sociales	111
	L'évaluation des parts sociales	111
	Pourquoi procéder à la détermination de la valeur réelle des droits	
	sociaux ?	112
	Un aspect successoral	112
	Un aspect fiscal	112
	Méthodes d'évaluation	112
	Les méthodes patrimoniales	112
	Les méthodes de rendement ou de rentabilité appelées aussi	
	valeur économique	112
	Les mutations de parts sociales.	113
	Les mutations de parts sociales à titre onéreux	113
	Règles de fond et de forme	113
	Les formalités	115
	L'aspect fiscal	116
	Le décès d'un associé	118
	Le départ d'un associé	119
	Date de la perte de qualité d'associé	120
	Évaluation des droits de l'associé sortant	120
	Attention : le remboursement des parts n'emporte pas cession du compte courant d'associé	120
	Le remboursement du compte associé	120
	Les dispositions du statut du fermage	121
	L'obligation au passif	121
	Le droit aux résultats sociaux	121
	Résultats sociaux équivalents à des fruits civils ?	121
	Position de la jurisprudence et de la doctrine en matière fiscal	<u> </u>
	possibilité d'un arrêté intermédiaire	122

	Sort des biens mis à la disposition de la SCEA	123
	Détermination et règlement de la valeur des améliorations .	123
	Reprise d'un bien construit par la société sur le terrain	
	de l'associé sortant	123
	Améliorations réalisées par la société sur des biens pris à bail	
	par l'associé	124
	Terme ou rupture du bail	124
	Retrait de l'associé titulaire du bail	125
	Date de retrait et statut social	126
	Exclusion d'un associé	126
	Société à capital variable	126
	Société à capital fixe	126
	Valorisation des parts sociales	127
6.4	La fin de la SCEA	127
	La dissolution	127
	Conséquences juridiques	128
	La dissolution proprement dite	128
	La liquidation	129
	Le partage	130
	Le cas particulier de la fin d'une société unipersonnelle	131
	Conséquences fiscales	131
	Les impôts directs	131
	Les droits d'enregistrement	131
	La transformation sociétaire	133
	Conditions liées à la transformation	133
	Effets de la transformation	133
	Transformation en EARL	133
	Créanciers de la société transformée	133
	Effets vis-à-vis des baux	133
	Présence de bâtiments ou de terres appartenant à la société	134
6.5	Conclusion	134
0.0	Quels sont les atouts de la SCEA ?	134
	200000000000000000000000000000000000000	
L'ex	ploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)	135
7.1	Description et caractéristiques	135
	Objet de l'EARL	136
	L'activité agricole	136
	Le caractère familial de l'EARL ?	137
	Conséquences du non-respect de l'objet et du nombre d'associés	137
	La nullité de l'EARL en tant que société	137
	La dissolution de plein droit de l'EARL en tant que société	137
	La transformation en société civile de droit commun	137

7

	Les personnes associées	138
	Qui peut être associé ?	138
	Le nombre d'associés	138
	La qualité des associés	138
	Associé exploitant ou non exploitant	139
	Le capital social	139
	La responsabilité financière	140
	Relations avec les créanciers	141
	Négociation des garanties	141
	L'illusion de la séparation des patrimoines	141
	Le statut social des associés	141
	Les associés exploitants	141
	Les associés non exploitants	142
	Les biens utilisés par les associés	143
	Les biens apportés à la société : intervention d'un commissaire	
	aux apports	143
	Immeubles dont l'associé est locataire	145
	Le régime fiscal de la constitution d'une EARL	145
7.2	Fonctionnement	145
	La surface exploitée en EARL : une limitation ?	145
	Prééminence des associés exploitants	146
	Répartition du capital social	146
	Nécessité de sécuriser les associés non exploitants	146
	Nécessité de respecter cette règle lors de divers événements	146
	La gérance	147
	La majorité dans les décisions collectives	148
	La rémunération du travail	148
	Non-respect des règles assurant la prépondérance des associés	
	exploitants	150
	Le régime fiscal de l'EARL	151
	Régime applicable avant 2006 : distinction entre les EARL familiales	454
	et non familiales.	151
	Les EARL soumises à l'impôt sur le revenu	151
	Les EARL soumises à l'impôt sur les sociétés	152
	L'imposition des résultats qui émanait de cette distinction	152
	Les EARL soumises à l'impôt sur le revenu	152
	Les EARL soumises à l'impôt sur les sociétés	152
	Régime fiscal applicable à partir de 2006	152
7.3	Mouvements d'associés et transmission de parts sociales	153
	La transmission de l'exploitation agricole	153
	Transmission facilitée au moment d'un départ à la retraite	153
	Transmission facilitée lors du départ d'un associé	153

		Transmission facilitée du fait de l'uniformisation du régime fiscal de l'EARL	154
		Prééminence des associés exploitants	154
		Incidences fiscales des mutations onéreuses de parts	154
	7.4	Dissolution – Liquidation – Partage	154
	7.4	Modalités liées à la dissolution d'une société unipersonnelle	154
		Les droits d'enregistrement lors de la dissolution de la société	155
	7.5		155
		Transformation	
	7.6	L'EARL face à l'EIRL	155
	7.7	Conclusion	158
8	Le g	roupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)	159
	8.1	Description et caractéristiques	159
		Une société soumise à un agrément	159
		L'autorité administrative	160
		Une formation spécialisée de la CDOA	160
		La réglementation de l'agrément des GAEC	160
		La procédure d'agrément	160
		Les critères d'agrément	160
		Recours administratif et recours contentieux	161
		Contrôle du respect des conditions d'agrément	
		lors du fonctionnement d'un GAEC	161
		Retrait d'agrément	162
		Objet du GAEC : quelles activités peut-il réaliser ?	163
		Activités agricoles et uniquement celles-ci	163
		Réalisation d'un travail en commun	163
		Activité à titre exclusif ou à titre principal en GAEC ?	163
		La notion de travail en commun au sein du GAEC	166
		Les dispenses temporaires de travail sont-elles possibles ?	167
		Réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables	467
		aux exploitations familiales	167
		Que signifient GAEC total et GAEC partiel ?	168
		Le GAEC total	168
		Le GAEC partiel	169 170
		Qui peut être associé ?	170
		Le nombre d'associés	170
		Les GAEC entre époux, pacsés ou personnes vivant	170
		maritalement	171
		Un enfant mineur peut-il être associé ?	172
		Que représente le capital social du groupement ?	173
		Y a-t-il un montant minimum ?	174
		Variabilité du capital	174

	Qu'est-ce que la liberation du capital ?	1/4
	Qu'est-ce qu'un apporteur en industrie ?	175
	Définition de l'associé exploitant	175
	Doit-il détenir un montant minimum de capital social ?	176
	La responsabilité financière des associés	176
	Le statut spécifique applicable aux associés de GAEC : la transparence	177
	La transparence et les règles économiques	178
	La transparence et les règles sociales	180
	La transparence et les règles fiscales	182
	Les biens utilisés par les associés	182
	Biens fonciers exploités par bail	182
	Les formalités	182
	Les sanctions	183
	La nature de la mise à disposition	183
	Biens fonciers appartenant aux associés	184
	La constitution d'un GAEC	184
	Les statuts types	184
	Les formalités de publicité	185
	Les formalités d'enregistrement	185
	Les plus-values constatées lors de la constitution d'un GAEC	185
8.2	Fonctionnement	186
	Le statut des associés au sein de la société	186
	La rémunération du travail des associés	186
	Pouvoirs de décision des associés	187
	La gérance	187
	La répartition des résultats	187
	Un principe général	187
	Résultat bénéficiaire	187
	Résultat déficitaire	188
	Le régime fiscal particulier des GAEC	190
	Détermination du régime fiscal : appréciation du chiffre d'affaires	190
	Modalités de calcul	190
	Remise en cause du régime de faveur	191
	Le régime de taxation des plus-values réalisées par le GAEC	192
8.3	Mouvements d'associés et transmission de parts sociales	193
	Les mutations de parts sociales entre vifs	193
	Transfert de la qualité d'associé entre époux	193
	Départ d'un associé sur exclusion ou non	194
	Fiscalité des mutations onéreuses de parts sociales	194
	Le décès d'un associé	196
	Reprise des apports par les héritiers de l'associé décédé	196
	Maintien des parts sociales dans l'indivision	196

		L'attribution préférentielle	196
		Participation des héritiers au fonctionnement du groupement	196
	8.4	La fin du GAEC	198
	8.5	Conclusion	199
9	La sc	ociété dite de production laitière (SPL)	200
	9.1	Description et caractéristiques	200
		Objet de la société civile de production laitière	200
		Définition de l'activité de production laitière	201
		Activités connexes possibles	201
		Les personnes associées	201
		Qui peut être associé ?	201
		Le capital social	202
		Le capital minimum	202
		Le capital variable	202
		Cas particulier de la présence d'un apporteur en industrie	203
		La responsabilité financière	203
		Le statut social des associés	203
		La notion de participation aux travaux	203
		Qualité de la participation aux travaux	203
		Les biens fonciers exploités personnellement par les associés	204
		Une règle obligatoire : absence de foncier non bâti	204
		Des obligations individuelles pour les associés	204
		La production de fourrages	204
		La distance des exploitations personnelles	204
		La constitution d'une société de production laitière	204
	9.2	Fonctionnement	205
		La réglementation du contrôle des structures	205
		La gérance	205
		La nomination des gérants	205
		Les pouvoirs du gérant	205
		Les décisions collectives	206
		Les résultats de la société	206
		Répartition des résultats	206
		Imposition des résultats	207
		Rémunération des biens fonciers mis à la disposition	
		de la société laitière	207
		Rémunération versée aux associés	207
	9.3	Mouvements d'associés et transmission de parts sociales	208
		Les mutations de parts sociales	208
		Sort des biens fonciers détenus en propriété et mis	
		à la disposition de la société laitière	208

		Améliorations réalisées par la société sur des biens pris à bail	209
	9.4	par un associé	210
	5.4	La dissolution – liquidation et partage	210
		La transformation	210
		Conditions liées à la transformation	211
		Effets de la transformation	211
		Transformation en une société à forme civile	211 211
	0.5	Présence de bâtiments appartenant à la société laitière	
	9.5	Conclusion	211
10	La so	ciété d'assolement en commun (SAC)	213
	10.1	Description et caractéristiques	213
		Particularités de la société en participation	214
		Absence de certains critères spécifiques aux formes sociétaires	214
		Conséquences liées à ces particularités	214
		Objet de la société d'assolement en commun	214
		Définition de l'assolement en commun	215
		Activités annexes	215
		Les personnes associées	215
		Qui peut être associé ?	215
		Associés personnes physiques	215
		Associés personnes morales	215
		Le capital social	216
		Absence de transfert de propriété des apports effectués	216
		Cas d'une transmission de la propriété des apports	216
		Conséquence au niveau du capital social	216
		La responsabilité financière vis-à-vis des tiers	216
		Le statut social des associés	217
		Les biens fonciers exploités par les associés	217
		Biens fonciers détenus en propriété par les associés	217
		Biens fonciers faisant l'objet d'un bail	218
		La constitution d'une SAC	219
		Une absence totale de formalités de publicité	219
		Un enregistrement obligatoire des statuts	219
		Fiscalité de la constitution	220
	10.2	Fonctionnement	220
		La réglementation du contrôle des structures	220
		La gérance	220
		Nomination des gérants	220
		Pouvoirs du gérant	221
		Responsabilité du gérant	221

	Révocation du gérant	221
	Rémunération du gérant	221
	Les décisions collectives	221
	Les obligations des associés vis-à-vis des tiers	222
	Les résultats de la société	222
	Répartition des résultats	222
	Imposition des résultats	222
	Société soumise au régime des sociétés de personnes	
	pour la totalité des résultats	223
	Société soumise au régime de l'impôt sur les sociétés	222
	pour la totalité de ses résultats	223 223
40.2	Société soumise à un régime mixte d'imposition	
10.3	Mouvements d'associés et transmission de parts sociales	224
	Plus-values sur parts sociales	224
	La part de résultat de l'associé est-elle soumise à l'impôt sur le revenu ?	224
	La part de résultat est-elle soumise à l'impôt sur les sociétés ?	224
	Droits d'enregistrement relatifs aux mutations de parts sociales	224
	Les résultats sont imposés dans le cadre de l'impôt sur le revenu	224
	Les résultats sont imposés dans le cadre de l'impôt sur les sociétés	225
10.4	Fin de la société d'assolement	225
10.4	La dissolution de la SAC	225
	La décision de dissolution	225
	La liquidation	226
	Présence d'un reliquat d'actif ou <i>boni</i> de liquidation	226
	Présence d'une perte	226
	Fiscalité de la dissolution – liquidation	226
	La transformation de la société d'assolement en commun	227
	Transformation en une société soumise à l'impôt sur le revenu	227
	Les immeubles entrent dans le patrimoine de la société issue	
	de la transformation	227
	Les immeubles n'entrent pas dans le patrimoine de la société	
	issue de la transformation	227
	Transformation en une société soumise à l'impôt sur les sociétés	227
	Société en participation soumise à l'impôt sur le revenu au moment de la transformation	228
	Société en participation soumise à l'impôt sur les sociétés	220
	au moment de la transformation	228
10 5	Conclusion	228

PARTIE 3 – LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES		229	
11	Le gr	oupement d'intérêt économique (GIE)	231
	11.1	Objet du GIE de droit commun	231
		Le GIE doit avoir un but économique	232
		L'activité du GIE doit se situer dans le prolongement	
		de l'activité économique de ses membres	232
		Le GIE mandataire	232
		Le GIE non mandataire	232
		L'objet du GIE n'est pas de faire des bénéfices	232
		L'objet peut être civil ou commercial selon l'activité réalisée	233
		L'objet doit être rédigé avec soin	233
		Formalités de constitution	233
	11.2	Le siège social et le lieu de vente	234
		Le siège social	234
		Le lieu de vente	234
	11.3	Les membres du GIE	234
		La responsabilité financière des membres du GIE	234
		Le régime social des personnes	235
		Les membres du GIE ne sont pas administrateurs	235
		Les administrateurs	235
		L'administrateur n'est pas membre du GIE	235
		L'administrateur est membre du GIE	235
		Les salariés du GIE	236
		Salarié embauché par le groupement	236
		Salarié mis à la disposition du groupement	236
	11.4	La constitution du GIE	236
		Le capital social	236
		Le formalisme de la constitution	236
	11.5	Le fonctionnement du GIE	237
		La gestion du groupement : les administrateurs	237
		Les contrôleurs de gestion et les contrôleurs des comptes	237
		Le contrôleur de gestion	238
		Le contrôleur des comptes	238
		Les décisions collectives	238
		Le règlement intérieur	239
	11.6	Le financement du GIE	239
		Les obligations comptables	239
		Les différents types de financement	239
		Le droit d'entrée	240
		Les cotisations	241
		Les commissions prévues dans le cadre des GIF mandataires	241

		Les apports en capital	241
		Les prêts	242
	11.7	Le régime fiscal du GIE	243
		Le GIE est soumis à l'impôt sur le revenu	243
		Principe d'imposition des sociétés de personnes	243
		La nature des revenus	243
		Incidences, pour les exploitants agricoles, liés à leur participation	
		dans un GIE	244
		Le GIE mandataire	244
		Le GIE non mandataire	245
		Bases d'imposition	245
		Affectation du résultat du GIE	246
		La TVA	246
		La cotisation foncière des entreprises	246
		La taxe foncière sur les propriétés bâties	246
	11.8	Conclusion	247
	11.9	Les particularités du GIEE	247
		Le GIEE doit avoir un projet pluriannuel	247
		Comment déterminer la qualité du projet ?	248
		Les modalités de financement des actions	248
		La reconnaissance d'un GIEE	248
		Le fonctionnement du GIEE	249
		Le suivi du projet	249
		Les modifications éventuelles du projet	250
		Capitalisation et diffusion des résultats obtenus	250
12	La so	ciété en nom collectif (SNC)	251
	12.1	Principales caractéristiques	251
	12.2	Quelques aspects juridiques	252
		La constitution de la SNC	252
		Les conditions de fond	252
		L'objet social	252
		Les associés	252
		Le statut social des associés	253
		Le capital social	253
		La responsabilité financière des associés et les procédures	
		collectives	253
		Le siège social de la société	254
		Les conditions de forme	255
		Le fonctionnement de la SNC	255
		La gérance	255

		Les décisions collectives	256
		Les droits des associés	256
		Les obligations des associés	256
		Les commissaires aux comptes	256
		Les mouvements d'associés	257
		Cession de parts sociales entre vifs	257
		Transmission des parts sociales pour cause de décès	258
	12.3	Aspect fiscal de la SNC	258
		Les droits d'enregistrement	258
		SNC soumise à l'impôt sur le revenu	258
		SNC soumise à l'impôt sur les sociétés	259
		La fiscalité directe	259
		La fiscalité des revenus	259
		SNC soumise à l'impôt sur le revenu	259
		SNC soumise à l'impôt sur les sociétés	259
		Fiscalité des taxes diverses	259
	12.4	Conclusion	259
13	La so	ciété à responsabilité limitée (SARL)	261
	13.1	Principales caractéristiques	261
		Conditions de fond de la constitution	261
		Les associés	261
		Les apports réalisés	262
		Les apports en numéraire	262
		Les apports en nature	262
		Les apports en industrie	262
		Le capital social	263
		Conditions de forme de la constitution	263
	13.2	Fonctionnement et organisation	263
		La gérance	263
		Les pouvoirs du gérant	263
		La responsabilité du gérant	264
		Responsabilité civile	264
		Responsabilité pénale	264
		L'exclusion d'un gérant	266
		Les associés	266
		Le régime social des associés dans le cadre de l'impôt sur les sociétés.	266
		Les gérants	266
		Les associés	269
		Les membres de la famille des associés	269

		Les droits des associés	269
		Droit d'intervention dans la vie sociale	269
		Droit aux résultats	272
		Les obligations des associés	272
		Au regard des tiers	272
		Au regard des associés	272
		Les commissaires aux comptes	273
	13.3	Les parts sociales	273
		Les mutations onéreuses de parts	273
		La cession de parts entre associés	273
		La cession de parts entre conjoints, ascendants et descendants	273
		La cession entre tiers	273
		Les transmissions de parts à titre gratuit	275
	13.4	Aspect fiscal de la SARL	275
		Les droits d'enregistrement lors de la constitution	275
		Apport à titre pur et simple (apport en capital)	275
		Apport à titre onéreux	275
		Régime fiscal de droit commun	276
		Option possible pour le régime fiscal des sociétés de personnes	276
		Option dans le cadre des SARL de famille	276
		Option dans le cadre d'une création récente de la société	277
		Autres aspects fiscaux	278
	13.5	La fin de la SARL	278
	13.6	Conclusion	279
1/1	la so	ciété par actions simplifiée (SAS)	280
	14.1	Principales caractéristiques	280
	14.1	Conditions de fond de la constitution	280
		Les associés dénommés actionnaires	280
		Actionnaire personne physique	281
		Actionnaire personne morale	281
		Les apports réalisés	281
		Les apports en numéraire	281
		Les apports en nature	281
		Les apports en industrie	281
		Le capital social	282
		Conditions de forme.	282
	14.2	Fonctionnement et organisation	282
	· ··-	Le dirigeant	282
		Désignation des dirigeants	282
		Un président	283
		Un ou plusieurs directeurs généraux	

		Les pouvoirs des dirigeants	283
		Interdiction de supprimer le pouvoir de représentation	
		au président	283
		Possibilité d'attribuer le pouvoir de représentation au directeur général	283
		Limitation statutaire des pouvoirs des dirigeants	283
		La responsabilité des dirigeants	283
		Responsabilité civile	284
		Responsabilité pénale	284
		Instance de surveillance	284
		Le régime social des dirigeants	284
		L'aspect fiscal de la rémunération des dirigeants	285
		Personne physique représentant la société, elle-même présidente d'une SAS	286
		Dirigeant personne physique	286
		Les actionnaires	286
		Les droits des actionnaires.	286
		Droit d'intervention dans la vie sociale	286
		Droits pécuniaires	288
		Les obligations des associés	288
		Le statut social des actionnaires	288
		Les commissaires aux comptes	289
		Les résultats	289
	14.3	Les actionnaires et les actions	289
		Les clauses d'agrément	289
		Les clauses d'inaliénabilité	290
		Les clauses d'exclusion	290
		Les clauses de préférence ou de préemption	290
		Autres clauses possibles	290
	14.4	Aspect fiscal de la SAS	290
	14.5	La fin de la SAS	291
	14.6	Conclusion	291
15	Une s	structure sociétaire particulière : la société holding	293
	15.1	Principales caractéristiques : le groupe de sociétés	293
		Quelques définitions et précisions	293
		Filiales – Participation	293
		Prise de contrôle	294
		Autonomie juridique	294
		Constitution du groupe	294
		Modalités de constitution d'un groupe	294

	Choix des formes juridiques	295
	Formes juridiques les plus couramment utilisées	
	pour la société mère ou société holding	295
	Formes juridiques les plus couramment utilisées	
	pour les filiales	295
15.2	Rôle de la société mère ou société holding	295
	Les liens entre les diverses sociétés du groupe	295
	Les différents types de holdings	296
	Les holdings de famille ou patrimoniales	296
	Les holdings avec filiales communes	296
	Les holdings de rachat ou (et) holdings financières	296
15.3	Fonctionnement du groupe	297
	Les particularités liées à la notion de groupe	297
	Réglementation des participations réciproques et régime	
	d'autocontrôle	297
	Réglementation des participations réciproques	297
	Régime d'autocontrôle	297
	Obligation d'information	297
	La consolidation des comptes	298
	La convention de trésorerie	298
	Les risques à connaître et à maîtriser	299
	La protection des associés minoritaires	299
	L'objet de la société holding	299
	La confusion des patrimoines en procédures collectives	299
	Les relations avec les tiers	300
15.4	Aspect fiscal de la société holding	301
	Le régime mère-filles	301
	Le régime de l'intégration fiscale	301
15.5	Société holding passive ou active ?	301
	La société holding pure ou passive	301
	La société holding active ou animatrice	302
	Ses principaux intérêts	302
	Une tentative de définition de la société holding animatrice	302
	Pour la doctrine administrative	302
	En matière de jurisprudence	303
15.6	Conclusion	303

PARTIE 4 -		- MÉTHODOLOGIE D'APPROCHE : LA MISE EN PLACE D'UNE FORME SOCIÉTAIRE 3	
16	Орро	ortunité d'un choix sociétaire	307
	16.1	Les intérêts d'une société	307
		Une meilleure organisation patrimoniale	307
		Dans le cadre d'un décès	307
		Par la dissociation de certains critères spécifiques	
		au fonctionnement sociétaire	307
		Par la possibilité de transmettre progressivement le patrimoine	308
		Choix d'un statut et séparation des patrimoines	308
		Au niveau juridique	308
		Au niveau fiscal	308
		Au niveau social	309
		Pour les associés, possibilité de choisir un statut social	309
		Une certaine maîtrise des cotisations sociales	309
		Dynamiser l'entreprise au niveau économique	310
	16.2	Les contraintes de la forme sociétaire	310
17	Prépa	aration d'une constitution sociétaire	311
	17.1	Réflexion sur le projet	311
		Cerner la situation personnelle de chaque futur associé	311
		Déterminer les objectifs communs à l'ensemble des associés	311
		Comparer les objectifs ainsi déterminés avec les intérêts	
		de la forme sociétaire	311
	17.2	Préparation du projet	312
		Procéder par étapes	312
		Tenir compte des régimes matrimoniaux	312
		Procéder à l'évaluation des biens à apporter	312
		Appréhender les éventuelles conséquences fiscales	312
	17.3	Recherche d'une méthode de réflexion	313
		Organiser les éléments de l'exploitation les uns par rapport aux autres	313
		Regrouper le foncier, la production et la commercialisation	313
		Séparer le foncier mais maintenir regroupées la production et la commercialisation	313
		D'ordre juridique	313
		D'ordre fiscal	313
		Maintenir regroupés le foncier et la production mais isoler	515
		la commercialisation	314
		Au plan juridique	314
		Au plan fiscal	314
		Séparer les trois éléments les uns des autres	314

	Déterminer la structure juridique qui assurera la gestion de ces éléments	314 314 315
	Choisir la forme sociétaire adaptée à chaque cas	315
17.4	Mise en place du projet	315
	Entamer une réflexion sur le projet statutaire	315
	Ne pas oublier les documents annexes	316
	Prévoir la trésorerie nécessaire	316
Conclu	sion générale	317
Annexe	Annexes	
Liste de	iste des sigles	
Indov		207